

on procurer, tout en évitant un courant direct. — N'encombrez pas votre chambre à coucher. Le feu en renouvelle très bien l'atmosphère, lorsque le tirage est irréprochable. — Même lorsqu'il fait froid et que le feu est allumé, il est prudent de renouveler l'air, de temps en temps ;

4o Prenez garde aux mauvaises odeurs. Que tout soit propre chez vous : n'épargnez ni l'eau de savon, ni l'eau de chaux. Ne laissez pas des amas de débris ou des tas de poussière près de votre maison, mais repoussez-les au loin.

N'ayez pas d'étables à pores, de fosse à fumier ou de mare stagnante près de vous. — Tenez les égouts et les évier en bon état et n'y souffrez pas d'émanations.

5o Aucune plante ni aucun homme ne peuvent s'épanouir dans un endroit obscur ; ils n'y peuvent être que maladifs et languissants : laissez donc entrer le soleil, ouvrez-lui largement toutes les issues. Enfin, souvenez-vous que quelques skilings dépensés sagement en précautions sanitaires, peuvent épargner dans la suite beaucoup de dépenses, beaucoup de médicaments, beaucoup de souffrances, et même votre vie, qui est plus précieuse encore !

\* \* \*

J'ai dit ce que devaient faire les particuliers. Les pouvoirs publics ont des devoirs encore plus étendus. Leur mission est d'autant plus élevée qu'ils ont la garde tutélaire d'un plus grand nombre d'existences. Tout gouvernement soucieux de son rôle devra prendre les mesures suivantes :

1o Procurer aux habitants une quantité largement suffisante d'eau absolument irréprochable. — Dans les grandes villes surtout, il faut qu'on puisse en quelque sorte la *gaspiller* à son gré, c'est-à-dire en user largement, sans parcimonie, sans crainte

de pénurie pour le lendemain, — de façon à suppléer, en temps de sécheresse spécialement, aux pluies bienfaisantes qui lavent l'atmosphère, les toits et les maisons, entraînent les poussières et les miasmes, nettoient les cours, les rues, les ruisseaux, et donnent même un peu à boire aux égouts, toujours altérés dans les quartiers excentriques, dans les parties de la ville les moins favorisées ;

2o Avoir des égouts bien construits, bien teus et bien désinfectés, n'ayant que très peu de communications avec l'extérieur et incapables d'avoir des fuites.

A Paris, on oblige les propriétaires à construire pour chaque maison des branchements d'égouts communiquant avec l'égout principal de la rue. — On les condamne également à faire aboutir directement à leur branchement les conduites d'eaux pluviales et menagères qui, dès lors, ne coulent plus au ruisseau.

Il en résulte, de l'avis des hommes compétents, que dans chaque maison ainsi munie, la conduite d'eaux pluviales qui longe la façade forme une sorte de cheminée d'appel, d'autant plus puissante qu'elle mesure la hauteur de cinq ou six étages. — Or, l'été, lorsque le soleil donne sur la façade et sur le tuyau de cette conduite, l'air de ce tuyau, en s'échauffant, aspire puissamment l'air de l'égout et le jette dans l'atmosphère. On comprend que cet état de choses puisse contribuer à la propagation de la fièvre typhoïde et accroître la puanteur *des odeurs de Paris*.

3o Les municipalités devront veiller sur les abattoirs, au point de vue de la propreté, sur les boucheries et les charcuteries, au point de vue de la bonne qualité des viandes et des produits alimentaires, sur toutes les denrées en général ; ne pas laisser séjourner dans les rues de dépôts puants et malsains ; supprimer les cloa-